

KPMG SA

Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre
51 rue de Saint-Cyr - CS 60409
69338 Lyon Cedex 9

implid Audit

Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon-Riom
79, Cours Vitton
69006 LYON

ADVICENNE S.A.

Société Anonyme

Siège social
262 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE
RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX
REMUNEREES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2021

ADVICENNE S.A.
Société AnonymeSiège social
262 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE
RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX
REMUNEREES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président du conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

KPMG Audit
implid Audit

ADVICENNE SA
*Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce
relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées
pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 649 634 Euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2021.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Fait à Lyon, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

implid Audit

Stéphane DEVIN
Associé



Alain DESCOINS
Associé

ATTESTATION

Le montant global des rémunérations et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 649 634 EUR.

Fait à Paris le 21 avril 2022



Didier LAURENS
Directeur général